



Said OMAR SAID ou l'Art de la réussite éducative



Dernière ligne droite de la campagne sénatoriale 2023

# LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2710 - Édition du 17 aout 2023



On chouchoute nos futurs étudiants infirmiers

COMMANDEZ EN LIGNE



LIVRAISON À DOMICILE



OU RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À

**-20%**



**MAYCENTRALE.COM**

Votre nouveau site internet de pièces détachées

**VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING**

# SANTÉ : Le département et l'Ifsi aux petits soins pour leurs étudiants infirmiers

À la conjointe initiative du Conseil départemental et de l'Institut de formation en soins infirmiers de Mayotte avait lieu, ce mercredi, une réunion d'information des plus complètes au profit des futurs étudiants mahorais de 1ère année délocalisés en Hexagone. L'occasion pour tous ces jeunes et moins jeunes de collecter un maximum de données en vue de préparer au mieux leur proche rentrée.

Proportionnels à la courbe démographique ascendante de notre territoire, les besoins en matière d'acteurs Santé et du domaine sanitaire, croissent d'année en année, comme il est également cas pour le corps des infirmiers. Après 3 années intensives denses en matière d'apprentissage, de stages, de contrôle continu et même d'examens, les heureux étudiants infirmiers décrochent, si tout va bien, leur diplôme d'état; incontournable laissez-passer pour entrer officiellement dans la cour, non pas des grands mais bel et bien des soignants. Augmentant leur promotion au fil du temps, afin de répondre, encore une fois, à l'appétence d'un centre hospitalier



(de g. à d.) Jean-Hugues Ratenon et Davy Rimane (DR)

montant en puissance, les effectifs des étudiants intégrant la 1ère année d'étude, pour devenir infirmiers, sont désormais de 85 places pour une capacité d'accueil de 35 sur le site mahorais... Je vous vois venir ! 85 moins 35, ça veut dire qu'on en

fait quoi des 50 futurs apprenants "en trop" ?! Eh bien grâce à des partenariats avec d'autres régions, notamment hexagonales, nos mahorais et futurs spécialistes des soins "s'expatrient" le temps de leur cursus notamment à Nîmes, Quetigny et, plus récemment, Grenoble. Une mouvance qui n'est pas des moindres tant sur le plan psychologique, logistique que pécuniaire et pour ce faire, les acteurs du Conseil départemental ET de l'Ifsi sont bien décidés à améliorer la donne cette année, afin que ces futurs étudiants soient largement soutenus pour mettre toutes les chances de réussite de leur côté.

**Concentrez-vous sur vos études, on s'occupe du reste**

Pour nos jeunes bacheliers fraîchement diplômés ayant notamment formulé leurs vœux d'apprentissage post-bac en soins



On est attentif, un peu inquiet mais surtout, on prend des notes

infirmiers, via Parcoursup, il faut savoir que le Conseil départemental prend en charge quasiment tout ce qui a trait à leur future vie d'étudiant. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça n'est pas donné. Qu'il soit question des frais pédagogiques et d'inscription, de transport intersession (vacances), de la prime d'installation, de mobilité pour la vie de tous les jours, pour les stages ou encore de la fameuse bourse, c'est au bas mot un coût global sur 3 ans, de minimum 60 000 euros; voire plus si l'étudiant redouble. Et pour assurer toute cette mécanique administrative de suivi des dossiers, au cas par cas, et de versement de ces différentes compensations, c'est Omar Soufou Ali et ses équipes qui assurent cette lourde tâche

« À Mayotte, les choses bougent activement pour vous accompagner » introduit le chef de service à son attentive assemblée. « Vous allez goûter à bien des changements en peu de temps. Nous vous demandons juste d'être sérieux pour cette nouvelle vie qui s'ouvre à vous et d'être assidus dans l'actualisation administrative de vos dossiers. Comprenez bien que s'il vous est demandé des papiers, en un calendrier précis, pour justement pouvoir vous verser toutes ces aides



Même en cette réunion, Singa Dahlani (à g.), a encore des papiers à faire signer...

auxquelles vous avez le droit, ne venez pas incriminer le département s'il y a quelconque souci car justement vous n'avez pas respecté votre engagement sur ce point. Nous ne pouvons courir après chaque étudiants, c'est juste normal ».

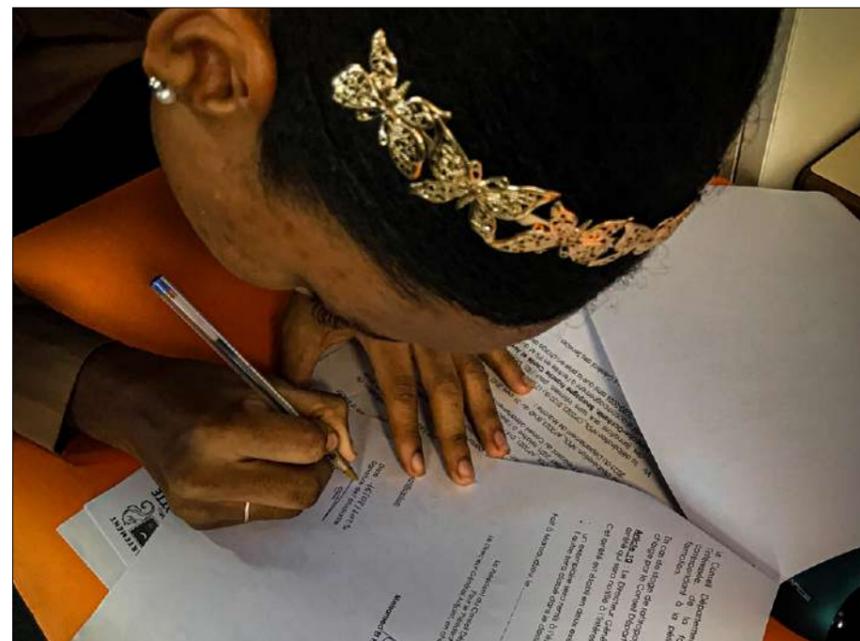
Des étudiants et futurs étudiants déjà bien tête en l'air apprenant qu'à près de 15 jours de leur (très) proche rentrée, certains n'avaient toujours pas constitués ou rendu leur dossier, ou d'autres qui ne se sont pas vraiment souciés de relancer leur(s) interlocuteur(s) pour leur futur lieu de vie... Ça commence

un peu mal mais ça devrait aller, justement grâce aussi aux petites fourmis de l'ombre, telles que Singa Dahlani, référente formation sanitaire au sein du CD depuis 2017 qui se fait bien des cheveux blancs à chaque pré-amorce de septembre et plus encore : « Les étudiants se réveillent sans cesse lorsqu'il est déjà question d'urgence. Le retard fait malheureusement partie de leurs habitudes de vie mais je donne mon maximum pour que tout se passe pour le mieux avant départ justement ».

## Un engagement légitime réciproque

Au regard de ce pari sur l'avenir et des frais engendrés, il est demandé en contre-partie certaines obligations à respecter. Au moyen d'un contrat signé, les futurs étudiants infirmiers, aussi ambassadeurs mahorais, s'engagent à adopter une attitude respectable tout au long de leur parcours, ponctualité et sérieux inclus, et de travailler sur notre sol pour une durée « qui égale au triple celle pendant laquelle ils ont bénéficié du financement départemental ».

En somme, pour 3 ans d'études, les futurs infirmiers sont appelés à exercer pendant 9 ans en notre île au doux parfum en matière de besoins hospitaliers et 12 ans s'ils



Signature du contrat d'engagement pour cette future étudiante



Les équipes de LADOM également présentes à cette réunion. (à g.) Habiba Houmadi,

ont redoublé une année. Pour ces redoublement justement, seul 1 joker est autorisé, raison double de mettre les bouchées triples pour, à l'arrivée, ne pas tomber du 50ème étage...

Outre le fait que cet engagement booste et pérennise clairement les besoins des effectifs de notre territoire, il a aussi pour vocation de responsabiliser ces différents profils qui, par le passé, une fois les billets d'avion et la prime initiale en poche, avaient tendance à abandonner dès la première année, voire même à se volatiliser. Pour ce qui est des billets d'avion initiaux "définitif", fin d'études, c'est à la charge de l'Agence de l'Outre-

mer pour la mobilité (LADOM); hormis pour les étudiants encore mineurs qui eux sont pris encore plus en charge par le Conseil départemental, mutuelle incluse. « Chaque année, nos besoins annuels pour un efficient roulement, se voudrait de 120 infirmiers. Pour amoindrir le phénomène de turnover et inscrire dans le temps nos équipes. Ces engagements sont quelque chose de tout à fait sain en attendant, dans futur proche je l'espère, de pouvoir constituer notre propre Ifsi avec des promotions de 150 primo élèves » nous confie Salime Aynoudine, chargé de l'Institut des études en santé et directeur des soins au sein du CHM. Alors que 29 étudiants infirmiers locaux, fraîchement diplômés, viennent d'intégrer les rangs de notre institution publique, il est comptabilisé pour cette rentrée 2023-2024 près de 200 départs de quoi laisser quelques inquiétantes places vides et justifier doublement ces aspirations de développement quasi intramuros.

Les équipes de LADOM également présentes à cette réunion. (à g.) Habiba Houmadi, conseillère en insertion professionnelle vient remettre ce jour les billets d'avions pour les futurs étudiants de Quetigny ayant leur dossier complet, logement sur place inclus !

### Une grande première qui va faire grand bien !

Outre le fait que cette réunion préparatoire globale et collective était au final quelque chose de bien nouveau, il se met en place cette année un poste très attendu tant par les équipes de gestion du CD que par celles de l'Ifsi. En effet, pour cette rentrée il a été nommé un référent qui aura la lourde tâche de suivre pédagogiquement parlant chaque étudiant "expatrié"; chose qui ne s'était jamais réellement faite en amont, hormis quelques déplacements en Métropole de la direction de l'Ifsi.

Brahim Aitterrami, en poste sur Mayotte depuis 3 ans et bien décidé à rester par passion envers ces étudiants infirmiers

C'est ainsi que Brahim Aitterrami, cadre de santé et formateur depuis plus de 15 ans, s'occupera de faire les vas et viens et surtout de suivre de très très (très) près nos petits poulains infirmiers : « Ces étudiants sont nos étudiants mahorais mais finalement, ils ont toujours été entre deux eaux et bien souvent livrés à eux mêmes. Cette désorientation parfois brutale, je l'ai moi même vécue dans mes jeunes années et c'est par le partage de ma propre expérience que nous souhaitons les soutenir. Le but c'est d'être le plus réactif possible pour déceler lorsque quelque chose ne va pas et rectifier le tir pour que la poursuite des études se fasse dans les meilleures conditions possibles. D'ailleurs, dès octobre/novembre prochains, un représentant du département, le directeur et moi-même allons nous rendre à la rencontre de tous nos 1ère année afin de s'assurer de leur bonne installation, de l'acclimatation initiale et de la prise de marques. Il faut qu'ils sentent qu'ils ne sont pas seuls et que nous sommes là pour eux ».

Cette réunion préparatoire rentrée 2023-2024, de ce mercredi, aura donc concerné les 30 futurs étudiants en partance pour les respectifs instituts régionaux de formation sanitaire et sociale de la Croix-rouge de Nîmes et Quetigny (15x2 pour chaque centre). Une même réunion qui aura lieu, ce jeudi, pour les 20 autres futurs étudiants en partance pour l'Ifssi de Grenoble dont les respectives rentrées se tablent entre le 1er et le 4 septembre prochains. Souhaitons à tous ces profils aussi divers que motivés de garder pleine confiance en eux, de s'accrocher avec sérieux et rendez-vous dans 3 ans dans les couloirs du CHM.

MLG

## ÉDUCATION : Said OMAR SAID ou l'Art de la réussite éducative

*Said OMAR SAID est une figure bien connue des Mahorais. Pendant près de 35 ans il a enseigné aux quatre coins de l'île, à Bandrélé, à Bouéni, à Poroani, à Chirongui, ou encore à Mamoudzou. Plusieurs personnalités du monde politique et économique ont fait partie de ses élèves. Aussi au regard de son expérience en matière d'enseignement, la mairie de Bandrélé organise un madjilisse, samedi 19 août, en son honneur avec pour thème : La transmission des valeurs traditionnelles dans notre éducation d'aujourd'hui.*

Said OMAR SAID est né le 2 janvier 1952 à Bandrélé. Il est membre de la famille d'Abdallah Houmadi qui fut à la fois son oncle mais aussi son maître. « Il a été mon enseignant lors de mes études en primaire pour les classes de CE1 et de CM2. C'est lui qui m'a donné le goût pour enseigner et c'est grâce à lui que j'ai pu avoir la carrière que j'ai eue », explique-t-il. Après avoir fait son premier CP (cours préparatoire) avec pour maître Younoussa Bamana à Bandrélé, Said OMAR SAID a été à Mtsamboro puis à Sada où il a suivi son oncle Abdallah Houmadi. « J'ai imité leurs qualités, ce sont ces maîtres qui m'ont donné l'envie d'apprendre. Je leur dois beaucoup », avoue-t-il.

### L'enseignement pour vocation

Vers l'âge de 16 ans, son certificat d'études en poche, Said OMAR SAID décide de poursuivre ses études secondaires. Un peu trop âgé pour rentrer en 6e à Mayotte, il part pour Madagascar au collège privé de Majunga pour poursuivre ses études. Après trois années de formation, il passe le concours d'enseignement technique qu'il réussit et décide de retourner à Mayotte pour y être instituteur. Son premier poste sera à Bandrélé, dans son village natal, nous sommes alors au début des années 1970'. « Pour ma première année d'enseignement j'avais une classe de



Sanaou Zaidani, plus connue sous le nom de Zenaya, est la responsable du festival Soma Zamani

CP avec 54 élèves. A cette époque les classes étaient déjà surchargées. J'avais une certaine autorité mais surtout une discipline », raconte-t-il. A l'occasion de sa deuxième année d'enseignement, il est nommé directeur de l'école de Bandrélé tout en exerçant son métier d'instituteur en classe de CM2. Afin de canaliser et d'intéresser ses élèves, Said OMAR SAID avait une technique d'enseignement qui lui était propre.

« Étant natif de Bandrélé, les enfants de ce village étaient mes frères et mes sœurs, je ne pouvais donc pas les trahir. J'ai mis en place des règles et une discipline rigoureuse. Pour cela j'impliquais directement les parents, le fundi, les frères et sœurs dans la réussite éducative afin qu'ils collaborent tous. J'expliquais ainsi

aux parents l'importance que leurs enfants fassent des études. – Vous êtes maître de nos enfants et de l'école, me répondaient-ils. Nous avons une totale confiance ! ». Pour la réussite de ses élèves Said OMAR SAID mettait tout en œuvre au point de se déguiser, parfois, le soir et faire des virées nocturnes pour que les enfants rentrent chez eux. « Je n'acceptais pas que les enfants errent dans le village à faire n'importe quoi... Ils devaient faire leurs devoirs ! A ma vue, ils rentraient chez eux. J'avais le soutien des parents, on faisait un travail en commun », poursuit-il.

Le maître d'école ne s'arrêtait pas là puisqu'il demandait aux fundi de faire une leçon de moral aux enfants dans les écoles coraniques mais aussi aux enseignants au sein de l'école

républicaine. « La première chose que je demandais à mes collègues à l'école, c'est que dès la première heure une leçon de morale soit faite sur ce que l'on peut faire et ne pas faire. Ensuite venait la leçon de langage, j'exigeais qu'elle soit dispensée dans toutes les classes, et enfin une leçon de lecture et d'écriture. Lors de mon retour à Mayotte, après mes études secondaires à Madagascar, j'ai remarqué que les enseignants n'apprenaient pas à lire et écrire aux enfants mais ils leur faisaient faire des activités ludiques... J'étais furieux, j'ai donc repris les choses en main ! », s'exclame-t-il.

Aussi ses meilleurs souvenirs sont la réussite de ses élèves et notamment la réussite à l'examen d'entrée en 6e. « J'ai consacré tout mon temps à donner des cours et à faire ce que l'on appelle aujourd'hui du soutien scolaire l'après-midi, tout au long de l'année, après l'enseignement du matin ». Mais l'une de ses plus grandes fiertés, c'est lorsque sept élèves qu'il avait préparés pour l'examen du passage en 6e ont tous réussi. « J'étais très fier... Sur les sept élèves tous ont eu leur certificat d'études, du 100% ! ».

#### Une reconnaissance professionnelle mais aussi générationnelle

Grâce à ses méthodes d'enseignement, Said OMAR SAID a été distingué à de nombreuses reprises. Il a notamment été décoré de la médaille d'honneur du travail et a reçu les palmes académiques en 2008, lors de sa dernière année d'enseignement. Par ailleurs, et il reste modeste à cet égard, sa dernière note d'inspection faite par l'Éducation nationale était de 20/20 ! « C'était en 2003 », se remémore-t-il. Mais au-delà de ça, c'était son exigence à ce que les enfants écrivent. « Je demandais à mes adjoints qu'ils fassent de l'écriture dans tous les cours. Savoir bien écrire, c'est l'occasion que les enfants lisent, insiste-t-il. Je voulais que mes élèves réussissent et je ne voulais surtout pas qu'on me reproche plus tard le fait que je n'ai pas enseigné. Il était hors de question que je trahisse la confiance des parents et de l'Éducation nationale ».



Le maire de Bandréle, Ali Moussa MOUSSA BEN a eu Said OMAR SAID

Aussi certains de ses anciens élèves témoignent qu'il avait une façon de faire les choses hors du commun et transmettait des valeurs saines et traditionnelles, comme l'explique Ali Moussa MOUSSA BEN, maire de Bandréle, qui a été son élève en classes de CP et de CM2. « Il avait une vision positive de la société. Il s'occupait de tout à l'école, des inscriptions, de l'enseignement, des élèves... Après les cours du matin qui se terminaient à 12h, il nous donnait des devoirs pour l'après-midi et à 15h il nous en donnait d'autres pour le lendemain. On était tout le temps en train de travailler. Il faisait aussi des rondes le soir vers 19h dans le village pour que les enfants rentrent chez eux. En outre, il allait voir les autres enseignants du primaire pour travailler avec eux et garantir la réussite des élèves en les accompagnant le plus possible. C'est une personne qui a passé sa vie à se soucier de l'avenir des enfants et de la jeune génération ».

Aussi, beaucoup d'élèves de l'île venaient à Bandréle pour y être scolarisés et avoir Said OMAR SAID comme instituteur. « Il n'avait pas de manuel scolaire et à l'époque il n'y avait pas de lumière dans les classes... Il avait simplement son livre et sa lampe à pétrole. Avant chaque cours, il écrivait beaucoup,

le tableau était plein d'écritures », se souvient Ali Moussa MOUSSA BEN. Le maire de Bandréle se rappelle aussi de cette anecdote à l'époque où il a passé l'examen du passage en 6e : « Avant que je parte à Mamoudzou pour passer mon certificat d'études, il est venu me voir pour me coiffer et il m'a dit : C'est moi qui vais te coiffer et personne d'autre ! », raconte-t-il en souriant.

Une fois sa retraite prise, à l'issue de l'année scolaire 2007-2008, il y a eu un grand vide ont constaté ses anciens élèves et les habitants de Bandréle. « Il n'y a pas eu de suite une fois qu'il s'est arrêté, pas de relai. Il n'y avait plus de soutien scolaire, le niveau et les résultats ont baissé et la délinquance a augmenté. On a remarqué que le niveau des enfants qui arrivaient au collège était en nette baisse. Aujourd'hui, les jeunes errent il y a des conflits inter villageois, il y a une perte des repères et des valeurs traditionnelles », déplorent-ils. D'où la nécessité pour la commune de Bandréle d'organiser un madjilisse en l'honneur de Said OMAR SAID, pour ce qu'il a apporté à Mayotte, la réussite de ses élèves, la transmission des valeurs traditionnelles et un certain art pour la réussite éducative.

B.J.

## ÉCONOMIE : Dernière ligne droite de la campagne sénatoriale 2023

Ce mardi 15 aout avait lieu, au sein de la mairie de Bandréle, les protocolaires présentations et échanges de circonstance, entre les candidats des prochaines élections sénatoriales et le conseil municipal de ladite commune, en présence également de son maire, Ali Moussa Moussa Ben.

Sur les 8 candidats, 7 se voulaient présents ce mardi, malgré l'approche fériée du calendrier national, pour cet exercice introductif de style et de persuasion en l'Hôtel de ville de Bandréle. Vacances estivales ou non, les prétendants mahorais -- aux 170 sièges au total à pourvoir, le 24 septembre prochain au Sénat -- ont eu un même timing, uniformément imposé, afin de charmer leur auditoire.

Ainsi Zaido Tavandray, Abdoul Koukaini, Nadjim Ahamada, Thani Mohamed Soilihi, An-



chya Bamana, Said Omar Oili et Salim Nahouda se sont prêtés au jeu des interpellations interrogatives des élus.

Étape finale, rendez-vous dans près d'un mois et demi, pour ce renouvellement de fauteuils au suffrage universel direct des Grands électeurs. En attendant, la campagne continue...



Publier votre annonce légale

**CLIQUEZ-ICI !**

# ENVIRONNEMENT : La déchetterie mobile du Grand Nord sera déployée à l'école M'tsahara Plage samedi matin

**La Déchetterie Mobile du Grand Nord**  
Tous les 3<sup>ème</sup> samedi du mois

- Ferrailles**
- Équipements électriques et électroniques**  
Téléphone, aspirateur, lave-linge, imprimante...
- Encombrants**  
Déchets volumineux type meubles, matelas et sommiers, gazinières...
- Déchets verts**

**Ecole M'tsahara plage**      **Le samedi 19 août de 7h30 à 11h30**

0639 68 88 55 / 0639 29 54 91    contact@cagnm.fr

La Communauté d'agglomération du Grand Nord de Mayotte informe ses usagers que la déchetterie mobile du Grand Nord sera déployée le samedi 19 août 2023 de 7h30 à 11h30 à l'école M'tsahara Plage.

Quatre bennes seront positionnées afin de récupérer les déchets suivants : déchets verts, encombrants, ferraille et les déchets électroménagers et ampoules.

L'apport des déchets est gratuit.

Plus d'informations sur la page Facebook « Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte ».

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
pub@lejournaldemayotte.com

**Publier votre annonce**

**CLIQUEZ-ICI !**

# ARMÉE : On recrute chez les képis blancs

*Servir la Légion, c'est intégrer une troupe d'élite reconnue dans le monde entier et y vivre une aventure unique. Pour s'engager, il faut être âgé de 17 à 40 ans et être reconnu apte physiquement.*

La Légion recrute sans distinction de diplôme. Chaque légionnaire débute sa carrière au plus bas de la hiérarchie, seul le mérite permet d'évoluer dans ce Corps. Autre particularité, la Légion peut tolérer, après une fine analyse, les éventuelles erreurs de jeunesse ayant occasionné une inscription au casier judiciaire. Précision importante, les crimes de sang, de mœurs et trafics de stupéfiants sont rejetés d'office.

Contrairement aux idées reçues, les Français peuvent s'engager à la Légion étrangère au sein de laquelle seul le français est justement parlé, au sein d'une troupe riche de plus de 140 nationalités. L'engagement se veut immédiat et intégralement pris en charge financièrement. Idéale pour les impatientes qui souhaitent rejoindre le métier des armes sans attendre, la sélection complète dure seule-



ment 2 à 3 semaines et se déroule à Saint-Denis de la Réunion. Elle comprend des tests psychotechniques, médicaux et physiques accessibles à tous.

### La détermination compte bien plus que le niveau physique.

Le candidat retenu rejoint la Métropole pour y achever son incorporation, puis le régiment école des képis blancs à Castelnaudary dans l'Aude (11). Il est



ensuite affecté dans l'un des régiments opérationnels.

Le candidat sélectionné reçoit un contrat initial de 5 ans. La Légion offre de la constance quelle que soit la situation économique.

La Légion étrangère est une force combattante composée de près de 9 000 hommes, elle représente 11 % de l'effectif opérationnel de l'Armée de Terre. La Légion étrangère est une exception humaine, puisque plus de 140 nationalités s'y côtoient. Les légionnaires servent sous le statut d'un contrat dit à titre étranger et sont commandés uniquement par des officiers français.

Depuis 1831, la Légion est une troupe d'élite de l'armée française. Elle est engagée sur toutes les opérations extérieures et les missions intérieures au territoire.

(illustration 14 juillet 2023/ MLG®)

# ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Koungou, Le Belvédère, 97600 Koungou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre-prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros
- Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces  
légales  
annonce-legale@  
lejournaldemayotte.com



**Communauté d'Agglomération de Dembéné-Mamoudzou - CADEMA**  
Hôtel de Ville de Mamoudzou  
BP 01 - Rue du Commerce  
97600 Mamoudzou

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

### Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération de Dembéné-Mamoudzou (976)  
Numéro national d'identification :  
Type : SIRET - N° : 20006045700013  
Code postal / Ville : 97600 Mamoudzou  
Groupement de commandes : non

### Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>  
Identifiant interne de la consultation : marché public  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non  
Nom du contact : AHMED Babadi - Tél : +33 639219746 - Mail : bm.ahmed@cadema.yt

### Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :  
Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :  
Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles  
Capacités techniques et professionnelles : Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte.  
Technique d'achat : Sans objet  
Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 22 septembre 2023 - 12:00  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : non  
Possibilité d'attribution sans négociation : oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : non  
Critères d'attribution : Critères Pondération  
1-Prix des prestations 30.0 2-Valeur technique 50.0 3- Moyens humains 20.0

### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Etude pré opérationnelle d'OPAH RU multi sites dans le cadre du programme Action Cœur de Ville Dembeni  
Classification CPV : 71241000  
Type de marché : Services  
Description succincte du marché : Un marché d'étude pré opérationnelles

# ANNONCES LÉGALES

d'une opération Programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH RU) dans la commune de Dembéné dans le cadre du programme Action Cœur de Ville dont elle est bénéficiaire.  
Lieu principal d'exécution : LA CADEMA  
La consultation comporte des tranches : non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non  
Marché alloti : non

### Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non  
Autres informations complémentaires :  
Le Marché a été déclaré infructueux suite à la non réception des offres lors de la clôture de la consultation - BOAMP Avis n° 23-104167 publié le 21 juillet 2023

### Date d'envoi du présent avis

16 août 2023



**République Française**  
**Commune de TSINGONI**

## FICHE DE POSTE ANIMATEUR-EDUCATEUR SPORTIF

### Grade : éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

### Description du poste

Au sein du Pôle Animation et Infrastructures Sportives, sous la responsabilité du Directeur(ce) et sous l'autorité du Directeur Général des Services (DGS), vous encadrez, enseignez et animez des activités physiques et sportives auprès d'un large public et notamment les Jeunes âgés de 3 à 16 ans sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

### Animation

Sensibiliser les jeunes publics en difficultés (oisifs, déscolarisés, présentant des comportements à risques...) à la pratique des activités physiques et sportives

Sensibiliser, promouvoir et animer des activités physiques et sportives

Participer à la mise en œuvre de la politique sportive définie en accord entre le comité de pilotage et les acteurs locaux (associations et autres partenaires)  
Piloteur, coordonner et accompagner les volontaires du

service civique dans la pratique des activités physiques et sportives auprès des populations des zones d'habitations les plus éloignées  
Elaborer et animer des actions sportives en lien avec les centres de loisirs et les acteurs sportifs locaux  
Accompagner et organiser la mise en place d'événements sportifs (villageois, communaux, intercommunaux...)

### Activités secondaires

- Préparer, coordonner et mettre en œuvre sur les plans administratif, technique, pédagogique, éducatif et social, des activités physiques et sportives au sein de la collectivité
- Développer un travail en réseau avec les différents partenaires identifiés
- Favoriser la mixité des pratiques et des pratiquants (inter-villageois, inter-générationnelle, hommes femmes)
- Assurer la sécurité des participants et des publics lors des séances
- Rappeler régulièrement les risques liés aux conduites addictives
- Véhiculer les valeurs de l'esprit sportif et de la citoyenneté

### Compétences requises

- Posséder une bonne connaissance technique et pédagogique dans les disciplines au sein desquelles il est amené à intervenir,
  - Connaître le cadre réglementaire et juridique des activités physiques et sportives (APS), des établissements recevant du public (ERP) et du matériel sportif, le mode de fonctionnement des partenaires institutionnels,
  - Avoir le sens de la communication interpersonnelle dans la gestion de conflits,
  - Être capable d'établir un compte rendu détaillé et périodique de son activité,
- Conditions statutaires
- Recrutement d'un agent non titulaire ou statutaire
  - Poste à temps complet

2

### Contraintes et qualités

- BPJEPS (niveau bac), DEJEPS (niveau bac + 2) et DESJEPS (niveau bac + 3) ;
- Sollicitations ponctuelles en dehors des heures de service ;
- Organisée et rigoureuse.se, disponible et à l'écoute ;
- Sens de l'adaptation, des priorités, polyvalence et esprit d'équipe
- Sens du service public ;

### DEPOT DE CANDIDATURE

A l'attention de Monsieur le Maire de Tsingoni

[abdillah-madi.mcolo@mairie-tsingoni.fr](mailto:abdillah-madi.mcolo@mairie-tsingoni.fr)

[florent.abodala@mairie-tsingoni](mailto:florent.abodala@mairie-tsingoni)

Date de limite de candidature 1 septembre 2023

Prise de fonction à partir du 20 septembre 2023

# ANNONCES LÉGALES

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP, il a été constitué la SASU : EGREGOROS  
Capital: 500.00 €. Objet: la protection de l'intégrité physique des personnes;,  
Siège: Chez Centre d'affaires de Mayotte – Impasse Maharajah – ZI – Kawéni 97600 MAMOUDZOU.  
Pres. :BENARD FREDERIC 3 rue des Frères Lumière 97430 Le Tampon.  
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.  
Chaque action donne droit à une voix.Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.  
Durée: 99 ans.  
Au RCS de MAMOUDZOU

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué la EURL :GMC BOIS D'OR  
Capital: 1500.00 €.  
Objet: Travaux de construction spécialisés: Travaux de couverture, gouttières et accessoires; Travaux de construction spécialisés : Autres travaux de finition. Menuiserie bois;.  
Siège: 07 RUE MARIAMA ALI BANDRAJOU MOINA-TRINDRI, 97620 Bouéni.  
Gérance: SOILIHIMARI SAÏD, 07 RUE MARIAMA ALI, 97620 Bouéni  
Durée: 99 ans.  
Au RCS de MAMOUDZOU.

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée, le 22 mai 2023, a été constitué L'EURL dénommée : EVENTS-CLIQ  
Au capital de : 1 500€  
Siège Social : 138 route de MOYA LABATTOIR 97615 DZAOUDZI.  
Objet : Des événements auprès des particuliers ; Des événements auprès des professionnels ; Des événements de divertissement, culturels et sportifs.  
Durée : 99 ans  
Gérante : Madame SAID AINA  
Mention sera faite au RCS de Mamoudzou

## MAY CODEXAM

Il a été constitué la SARL :MAY CODEXAM  
Capital: 500.00 €  
Objet: CENTRE POUR EXAMEN CODE DE LA ROUTE; Service de carte grise;.  
Siège: 8 RUE BELLE VUE, 97600 Mamoudzou.  
Gérance: CLORATE MALALA SANDRA, 8 RUE BELLE VUE, 97600 Mamoudzou FERRER Jérémy Guillaume Willian Julien, 8 rue belle vue, 97600 Mamoudzou  
Durée: 99 ans.  
Au RCS de MAMOUDZOU.

